



Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2000
Français
Original: arabe

Cinquante-cinquième session

Point 95 c) de l'ordre du jour

Environnement et développement durable : approvisionnement en eau et assainissement

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. Ahmed **Amaziane** (Maroc)

I. Introduction

1. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur le point 95 de l'ordre du jour (voir A/55/582, par. 2).

II. Projet de décision proposé par le Président

2. À la 42e séance, le 8 décembre 2000, sur la proposition du Président, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement (A/55/65-E/2000/19).

III. Recommandation de la Deuxième Commission

3. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

* Le rapport de la Commission sur la question sera publié en neuf parties, sous la cote A/55/582 et Add.1 à 8.

**Note du Secrétaire général sur les progrès réalisés
pendant les années 90 sur le plan de l’approvisionnement
en eau salubre et de l’assainissement**

L’Assemblée générale prend note du rapport sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l’approvisionnement en eau salubre et de l’assainissement¹.

Notes

¹ Voir A/55/65-E/2000/19.
